

Baromètre d'AXA sur la cybersécurité: une personne sur sept a déjà perdu de l'argent à cause d'une cyberescroquerie

12.05.2025

Le tout premier baromètre d'AXA sur la cybersécurité révèle que parmi les personnes vivant en Suisse et ayant déjà été victimes d'une cyberescroquerie, un tiers seulement en a fait part à la police. En outre, une personne adulte sur sept a déjà été confrontée au cyberharcèlement, femmes et hommes étant concernés dans les mêmes proportions. Plus de la moitié de ces personnes déclarent avoir subi un stress émotionnel important à cette occasion. En plus des cybermenaces qui pèsent directement sur les individus, les Suisses et Suissesses se disent également préoccupés par les cyberattaques contre les infrastructures critiques et le risque d'influence sur l'opinion publique.

Les statistiques de la police montrent une nette augmentation des cas de cybercriminalité, ce qui suscite une certaine inquiétude au sein de la population suisse, comme le montre le baromètre d'AXA sur la cybersécurité. Réalisée en collaboration avec l'institut de recherche Sotomo, cette toute première étude d'AXA sur la question donne une image détaillée de ce qui préoccupe la population dans ses rapports aux médias numériques. Ainsi, 78% des personnes interrogées estiment que la cybercriminalité constitue un défi de taille pour la société. Ce sujet est désormais cité comme une préoccupation majeure, dans les mêmes proportions que les primes de caisse-maladie et la prévoyance vieillesse. «Il est intéressant de noter que la sécurité numérique est un enjeu essentiel, quel que soit le parti dont les personnes interrogées se sentent proches. L'inquiétude face aux cyberrisques transcende donc les divisions politiques», explique Michael Hermann, directeur de Sotomo.

Inquiétudes par rapport aux infrastructures critiques

Les cyberattaques contre les infrastructures critiques (47%), les cyberescroqueries (44%) et l'influence de la désinformation ou des faux profils sur l'opinion publique (44%) sont autant de sujets de préoccupation majeurs pour la population. Les personnes interrogées se disent en revanche moins préoccupées par la dépendance technologique vis-à-vis de grands groupes étrangers (17%) ou par les effets négatifs de l'utilisation d'appareils numériques sur la vie sociale (18%) et la santé mentale (16%). Les femmes sont plus préoccupées par les cyberrisques qui touchent les personnes à titre individuel, comme la cyberescroquerie et le cyberharcèlement, tandis que les hommes se soucient davantage des cyberattaques contre les infrastructures critiques. De manière générale, les défis pour les entreprises et l'État sont jugés particulièrement importants. Pour les particuliers, le sujet est un peu moins souvent perçu comme problématique. Une bonne moitié des personnes interrogées considèrent toutefois la cybercriminalité comme un défi majeur pour les individus.

Utilisation imprudente d'Internet

Le niveau d'exposition aux cyberrisques est fonction du comportement que l'on adopte en ligne. Ainsi, des mesures de protection telles que l'adoption de mots de passe complexes renforcent la sécurité sur Internet. «On constate que les personnes interrogées estiment dans leur majorité que leur comportement en ligne est adéquat, et qu'à l'inverse, le reste de la population se montre imprudent», explique Michael Hermann. Plus des deux tiers jugent le comportement en ligne de la population dans son ensemble trop risqué (71%), alors que plus de la moitié estiment que leur propre utilisation est adéquate (55%), voire (plutôt) trop prudente (27%). Et pourtant, nombreux sont les citoyens et citoyennes qui ont le sentiment que le smartphone prend le contrôle de leur vie. Près de la moitié des personnes interrogées (46%) déclarent qu'elles aimeraient passer moins de temps sur leurs appareils numériques privés. Les jeunes (57% des 18-29 ans) et les femmes (52%) sont particulièrement nombreux à exprimer ce souhait.

Le cyberharcèlement concerne autant les hommes que les femmes

Une part de 14% de la population adulte suisse déclare avoir déjà été victime de cyberharcèlement sous la forme de mobbing ou de stalking en ligne ou de discours haineux. Dans 8% des cas, les faits remontent à cinq ans au plus et dans 6% des cas, les faits sont antérieurs. Le cyberharcèlement touche autant les hommes que les femmes. Et ce qu'elles ont vécu pèse sur les personnes concernées: plus de la moitié (55%) affirment que ce harcèlement les a fortement ou plutôt fortement affectées sur le plan émotionnel. «Les femmes ne sont pas plus concernées par le cyberharcèlement que les hommes, mais le type de harcèlement dont elles font l'objet leur impose plus souvent un stress émotionnel important», explique Katrin Sprenger, responsable des services de cyberprévention d'AXA.

Seules 23% des victimes ayant subi un stress émotionnel élevé ont déclaré le cas de harcèlement à la police, et presque autant n'ont rien fait (21%). Elles ont plus souvent signalé le cas à la plate-forme concernée (40%) ou tenté elles-mêmes de rechercher les auteurs (26%). Le faible nombre de déclarations à la police laisse supposer que le nombre réel de cas de cyberharcèlement est bien plus élevé que les chiffres officiels. D'après l'enquête, ce cyberharcèlement se traduit le plus souvent par du mobbing en ligne (39%).



Illustration 1: formes de cyberharcèlement vécues

Une personne sur sept a perdu de l'argent à cause d'une cyberescroquerie

L'étude montre que la cyberescroquerie est, elle aussi, plus répandue que ne le laissent penser les chiffres officiels: trois adultes sur dix en Suisse en ont déjà été victimes. Le plus souvent par hameçonnage, soit des e-mails, des SMS ou des appels frauduleux qui incitent à divulguer des informations sensibles, comme des mots de passe ou des données bancaires, sur des sites web falsifiés. Environ la moitié des personnes concernées ont toutefois pu éviter un préjudice financier. Parmi les 15% de la population qui ont subi un préjudice financier à la suite d'un cas de cyberescroquerie, un tiers a fait face à une perte de plus de mille francs.



Illustration 2: formes de cyberescroquerie vécues

Seulement un tiers des victimes déclarent les cas à la police

Selon les statistiques de la police, plus de 59 000 infractions numériques ont été enregistrées l'année dernière. Mais leur nombre réel est sans doute bien plus élevé. D'après le baromètre d'AXA sur la cybersécurité, en effet, à peine 34% des personnes ayant déjà subi une cyberescroquerie ont déclaré le cas à la police. Même parmi celles qui ont perdu plus de mille francs, moins de la moitié (46%) se sont tournées vers la police. Même parmi celles qui ont subi une perte financière de plus de mille francs, moins de la moitié (46%) se sont tournées vers la police. «Parmi les raisons de cette réticence figurent la faible probabilité d'identifier les suspects et le sentiment de honte de s'être fait avoir», explique Katrin Sprenger. Mais le baromètre d'AXA sur la cybersécurité le montre: tout le monde peut être touché et il n'y a pas de profil de victime type. Des personnes d'âges et de niveaux d'éducation divers sont concernées.



Illustration 3: actions entreprises après un cas de cyberescroquerie

Hésitation quant à l'attitude à adopter

En cas de cyberescroquerie ou de cyberharcèlement, beaucoup ne savent pas quelle attitude adopter. À peine un cinquième des victimes estiment être clairement informées à ce sujet. Parmi les personnes n'ayant encore jamais subi de cyberescroquerie, 68% disent être suffisamment ou plutôt suffisamment informées. Chez les personnes ayant déjà subi une cyberescroquerie dont a découlé un préjudice financier important, ce taux n'est que de 46%. «C'est intéressant, car on pourrait s'attendre à ce que le deuxième groupe soit mieux informé, puisqu'il en a déjà fait l'expérience. Cela laisse penser que les personnes concernées ne se rendent compte qu'après coup qu'elles ne savaient en fait pas comment réagir en cas de sinistre», explique Katrin Sprenger.

Une grande confiance envers la Confédération

Compte tenu de l'ampleur des défis et de la complexité du sujet, on se demande qui peut améliorer la protection de la population face à la cybercriminalité. On constate ici une grande confiance envers la Confédération et les offices fédéraux compétents, comme l'Office fédéral de la cybersécurité. Deux tiers des personnes interrogées font confiance à la Confédération pour améliorer la protection de la population contre la cybercriminalité. En revanche, à peine 20% font confiance aux grands groupes d'Internet pour ce faire. «C'est particulièrement intéressant dans le cadre du débat actuel portant sur une réglementation plus stricte des plates-formes. Les résultats de l'enquête montrent que pour de nombreux citoyens et citoyennes, l'autorégulation volontaire par les plates-formes ne suffit plus», conclut Michael Hermann.

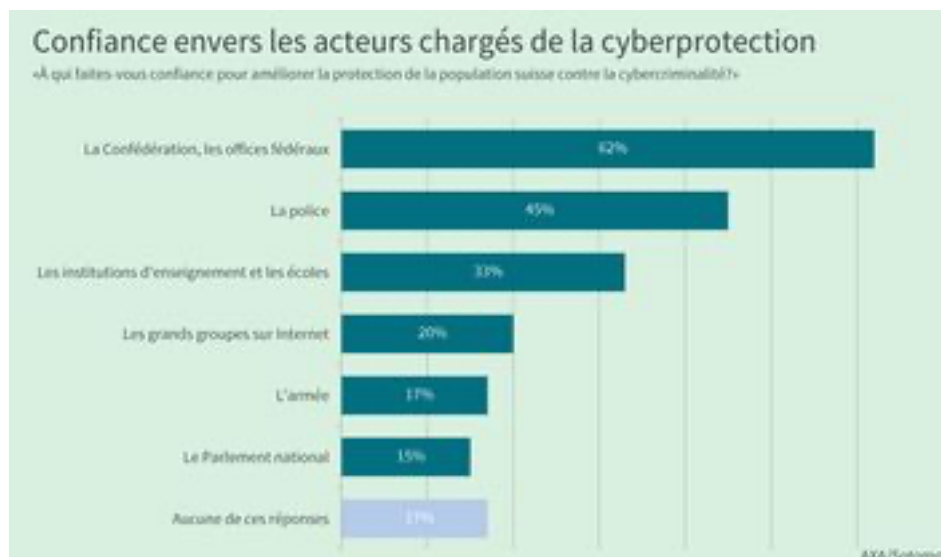


Illustration 4: confiance envers les acteurs chargés de la cyberprotection

À propos de l'étude

Le baromètre d'AXA sur la cybersécurité a été réalisé en partenariat avec l'institut de recherche Sotomo. Cette enquête représentative a été menée auprès de 1706 personnes entre le 26 février et le 10 mars 2025. Le panel est constitué de personnes de plus de 18 ans domiciliées en Suisse romande et en Suisse alémanique et linguistiquement intégrées.